

FORMATION PROFESSIONNELLE : LITHOTHÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE



@ : formationstellura@gmail.com



Site : centretellura.be

Formation « »

Formation Professionnelle en Lithothérapie

1. Une Approche Pratique et Immersive :

Les formations sont trop souvent axées sur la théorie des pierres sans véritable applications pratiques.

Chez nous, la théorie s'ancre dans la pratique. Vous serez immergé dans des ateliers interactifs, des exercices pratiques et des séances de mise en situation réelle. Apprenez à manipuler les pierres, à créer des grilles de cristaux et à mener des séances de lithothérapie avec assurance et expertise.

2. Des Méthodes Inédites et Innovantes :

Notre formation ne se contente pas de répéter les savoirs traditionnels. Nous vous proposons des techniques innovantes et des approches inédites, issues des dernières recherches en lithothérapie et en énergétique. Vous découvrirez comment intégrer la lithothérapie avec d'autres pratiques de bien-être pour des résultats optimaux.

3. Programme Complet et Engagé :

Notre cursus englobe tous les aspects de la lithothérapie : des fondements théoriques aux techniques avancées, en passant par l'histoire et la symbolique des minéraux. Chaque module est conçu pour vous fournir des compétences concrètes et applicables immédiatement.

4. Communauté et Réseautage :

En rejoignant notre formation, vous intégrez une communauté dynamique de passionnés et de professionnels. Échangez, partagez et grandissez ensemble dans un environnement bienveillant et stimulant.

5. Certification Reconnue :

À la fin de votre parcours, vous recevrez une certification professionnelle qui atteste de vos compétences et ouvre les portes à de nouvelles opportunités de carrière, que ce soit en pratique privée, en collaboration avec des centres de bien-être.

Notre formation est certifiée par l'organisme international IPHM, gage de qualité et de professionnalisme.

Le formateur :

JAFER Dimitri est kinésithérapeute spécialisé en thérapie manuelle asiatique (tui na, qi nei zang,..) et en chaînes musculaires.

Passionné par l'étude de l'énergétique, il s'est formé dans ses différentes approches occidentales et orientales (Acupuncture, Massage traditionnel chinois, bioénergie, géobiologie, MTC, feng shui, ...) ce qui lui permet d'avoir une vision globale de nos disciplines et d'en embrasser les différentes implications sur le corps et l'esprit.

Il vous transmettra durant cette formation plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la santé et de l'énergétique appliquée. Vous y découvrirez des méthodes rarement enseignées et un approfondissement de techniques appliquées tant chez l'adulte que chez l'enfant

Informations pratiques :

Dates des modules

LES LUNDIS

- 04/11/2024
- 09/12/2024
- 13/01/2025
- 10/02/2025
- 10/03/2025
- 14/04/2025
- 12/05/2025
- 16/06/2025

Horaire de 9h00 à 17h00

Condition financière

➤ 960€ à régler comme suit :

- 360€ d'arrhes faisant valeur d'inscription
- 600€ (3semaines avant le début de la formation)

Ou échelonné

- 360€ d'arrhes faisant valeur d'inscription
- 80€ à régler lors de chaque module (frais de dossier inclus).

Le montant inclus :

- Les notes de cours
- Les cours magistraux
- Les collations durant les pauses
- Le thé, l'eau et le café
- Le kit de base inclus (chakras)

Lieu de la formation :

Centre TELLURA

Rue Biname Bajart 32/2

5170 Bois de Villers

Programme de la formation :

- Histoire de la lithothérapie
- Formations et typologie
- Étude détaillée de plus de 60 pierres les plus courantes et pratique d'utilisation.
- Ce que nous pouvons attendre de la lithothérapie.
- Les domaines d'actions : physiques, énergétique psychique et spirituel.
- Les oligoéléments actions et interactions.
- Les centres énergétiques et corps énergétiques.
- Les couleurs et leurs intérêts.
- Les clivages et leurs interactions énergétiques.
- Les quatre éléments et tempéraments
- La cristalothérapie.
- Les caractéristiques des pierres
- Purification programmation et rechargement entre mythe et réalité.
- Les grandes familles de pierres
- La pousse des cristaux
- Soins à la personne :
 - Bilan énergétique
 - Nettoyage de l'aura
 - Réparation de l'aura
 - Lissage de l'aura équilibration des centres énergétiques
 - Les solides de Platon
 - Mise en place des pierres pour les soins
 - Les quartz stipers
 - Les soins spécifiques selon les pathologies
 - Troubles ostéo-articulaire
 - Troubles neurologiques
 - Troubles psychosomatiques
 -
- Utilisation thérapeutique des solides de Platon
- Les pierres dans l'environnement
- Les pierres et les enfants
- Les pierres et astrologie
- Les pierres en magie

Formations complémentaires :

- Massage à la sélénite 1-2
- Fabrication et utilisation de la baguette du thérapeute
- Pratique des quartz stiper.

CENTRE TELLURA

Centre de formation en énergétique

Administration : Rue Biname Bajart 32/2 5170 bois de villers

Mail : formationstellura@gmail.com

Contrat d'inscription : Formation professionnel lithothérapie» Promotion 2024

Modules	Nombre	Coût cours	
Arrhes faisant valeur d'inscription	1	360€	360€
Comptant	1	600€	
Paiement fractionné	8		80€
Total à payer sur le compte BE26 36310700 9329		960€	1000€(frais de dossier 40€)

(Compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules - les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom :

Rue et n° : Code Postal

Ville... Pays Téléphone fixe : Tél. portable :

E-mail :

Date de naissance :

Profession actuelle :

T.V.A. (si d'application) :

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme et se déclare sans réserve d'accord avec elles. Il verse le montant requis au compte bancaire **BE26 36310700 9329** du centre TELLURA au moins 15 jours avant le début des cours. De son côté le centre TELLURA s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales. Lors de son inscription, le participant autorise les prises de vues durant les cours, et l'utilisation de ces dernières, dans le but promotionnel des formations

Signature du candidat

CENTRE TELLURA

(Précéder la signature de la mention «lu et approuvé»)

Signature et cachet

Date :

Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et le centre TELLURA.

1. Les formations sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans,
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :
 - 2.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé (page inscription et page conditions générales).
 - 2.2. Tout dossier incomplet ou illisible est considéré comme nul et non avenu.
 - 2.3. Le contrat d'inscription est envoyé par la Poste ou par mail.
 - 2.4. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place définitive n'interviennent qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie.
 - 2.5. L'inscription engage le(a) candidat(e) **pour le Cycle entier**. En signant le contrat d'inscription, le(a) candidat(e) étudiant(e) s'engage à payer le coût des études complet. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi.
 - 2.6. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que **toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées**. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.
 - 2.7. Le centre TELLURA se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.
 - 2.8. Si les quotas d'inscription ne sont pas atteints et que l'Institut annule totalement une ou plusieurs formations avant le premier cours, il s'engage à rembourser intégralement tous les montants perçus.
3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au/à la candidat(e) l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles
4. Les frais d'étude seront payés comme convenu selon modalités d'inscriptions.
5. Tous les montants sont payables en Belgique, uniquement sur le compte **BE 26 3631 0700 9329** centre TELLURA, tous frais bancaires à charge du candidat.
6. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. Le centre TELLURA se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
7. Les participants reçoivent en fin de formation une facture et un certificat de participation, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles.
8. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indu qui peut être fait du contenu des présentes études.
9. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique du centre TELLURA, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation, sauf accord contraire avec le Directeur de formation, pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final ou toute autre date à laquelle il a arrêté ses études. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000€.
10. Les activités du centre TELLURA sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie- invalidité - accidents régulière et valide pour la Belgique.
11. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur. Les enregistrements audio et audio-visuels sont interdits pendant les cours.
12. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur en cours de formation, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
13. En cas de litige, le for juridique est le tribunal de Namur.

Date et signature du candidat :

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

